
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 mars 2019

DCM N° 19-03-28-14

Objet : Saison sportive 2018/2019 : accompagnement des clubs par la Ville.

Rapporteur: M. TRON

En complément des subventions attribuées au titre du fonctionnement des clubs sportifs pour la saison 2018/2019 lors des précédents Conseils Municipaux, il est proposé après avis de la Commission des Sports, d'accorder au Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny pour sa section ESAP et à l'Amicale des Pêcheurs du Sablon une subvention totale de **33 680 €**.

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est également proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **24 000 €** pour soutenir des évènements tels que l'organisation du Championnat de France par équipes 2019 en Trampoline-Tumbling-Gymnastique Acrobatique, d'une compétition Nationale 3 de Kayak en Slalom sur le bassin de la Pucelle, un Gala de Patinage, la 15ème édition du Tournoi Européen de Tennis de Metz, les rassemblements U11-U13 et le tournoi Victor GENSON de Football ou encore la 7ème édition du Gala de Boxe Thaï aux Arènes de Metz.

Enfin, il est proposé d'accorder pour **9 346 €** de participations financières pour l'acquisition d'un véhicule 9 places au bénéfice du Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny pour sa section ESAP et l'achat d'un bateau d'aviron d'initiation et de randonnée pour la Société des Régates Messines.

Le détail de toutes ces propositions figure dans la motion.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le code général des Collectivités Territoriales, pris notamment dans ses articles L1611-4 et L2541-12,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2018/2019,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT DE 67 026 € :

1. Subventions de fonctionnement

Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny – Section ESAP 33 000 €
(Dont 5 400 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Amicale des Pêcheurs du Sablon 680 €

2. Financement de l'évènementiel sportif

Association Sportive Union Acrobatique Metz-Moselle 10 000 €
(Championnat de France par équipes de Trampoline-Tumbling-Gymnastique
Acrobatique- 3 et 4 mai 2019)

Kayak Club de Metz 2 000 €
(Compétition Nationale 3 en Slalom - 30 et 31 mars 2019)

Sport de Glace de Metz 500 €
(Gala de fin de saison – 25 mai 2019)

Association Sportive des Cheminots de Metz 500 €
(15^{ème} édition du Tournoi Européen de Metz (TEM 12) – 26 au 28 avril 2019)

Football Club de Metz-Devant-les-Ponts 1 000 €
(Rassemblement des catégories U11 et U13 – 9 juin 2019 – 500 €)
(Tournoi Victor GENSON – 16 juin 2019 – 500 €)

Fight Club de Metz-Borny 10 000 €
(7^{ème} édition du Gala de Boxe Thaï – 20 avril 2019)

3. Subventions d'équipement

Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny – Section ESAP 6 370 €
(participation à l'achat d'un véhicule 9 places – 20 % du coût total)

Société des Régates Messines 2 976 €
(participation à l'achat d'un bateau d'aviron d'initiation et de randonnée – 20 % du coût total)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens et avenants correspondants ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de

l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

Jacques TRON

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives

Commissions : Commission Sport et Jeunesse

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38 Absents : 17 Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ